Liste des navires dans le port

STEAMERS		
Bien	Destination	Quai
Algiers	New York	Algier
Alsatia	Hambourg	4me dist 43
Amboto	Havre	Gretna
American	Liverpool	1er dist 3d
Arcanas	Havre	Algier
Alhadis	Porto Rico	1er dist 18
Bergmeeren	Honduras	2me dist 30
Colombia	Bocas del Toro	1er dist 15
Clinton	Laid up	Algier
Ceres	Brême	Chalmette
El Old	New York	Algier
European	Afrique	Chalmette
El Sigle	New York	Algier
El Dorado	New York	Algier
Excelsior	New York	Algier
Fulton	Bluefields	1er dist 15
Geo W Kelley	Honduras	1er dist 15
Glenmerven	Londres	Chalmette
Jessie	Cuba	Algier
Goyerri		Point
Inchmarie	Havre	1er lère
Isla d. Progida	Gênes	rue 3me
Juan Forgas	Barcelone	rue 2me
Llangibby	Copenhague	Stuyvesant dock
Lastowa	Venise et Trieste	rue 3me
Manchester Exchange	Manchester	Westwego
Montreal	Afrique	Southport
Milwaukee	Afrique	Chalmette
Morgan	Laid up	Algier
Oiz	Bristol	Chalmette
Pinotosa	New York	2me dist 8
Rhodesia	Anvers	Point
s Otter	en réparation	1er dist 13
Terr Head	Belfast	Stuyvesant dock
Virgen de Lourdes	Bordeaux	Southport
Voorburg	Havre	rue 3me
Wanderer	Liverpool	Pleasure
Wimborne	Rotterdam	Stuyvesant dock
Weaver	Danemark	Stuyvesant dock
Whitney	Laid up	Algier
	SARDINE	
Padova	Lisbonne	1er dist 29
	MOLLETTE	
Gen E S Greely		1er dist 16

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	40@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@225
Mulets pour habitations sucrières	150@175
Mulets pour rhumatisme	85@100

NOTRE DEPARTEMENT DE BEAUTE.

Des Spécialités de Mme A. Ruppert.

La Beauté Pour Tous.

Un Bienfait Pour Toutes les Femmes.

Les Remèdes de Mme A. Ruppert, dont la renommée s'étend au monde entier, SONT LES MEILLEURS.

Ses préparations sont les plus anciennes pour le teint ayant été mises en vente bien que remises avant aucune des autres. Elles sont employées et recommandées par le meilleur monde et donnent toujours une entière satisfaction.

Elles sont les seules préparations véritables et naturelles qui embellissent, et sont faites d'après des principes scientifiques. Tout en elles inspire la confiance. Des preuves absolues de leur mérite ont été soumises faits demandés à Mme Ruppert. Aucun autre spécialiste n'a donné de démonstrations semblables.

En raison de ces Faits bien Etablis, nous donnons aux Remèdes de Mme Ruppert cette distinction très méritée.

OFFRE EXTRAORDINAIRE!

UNE BOUTEILLE D'Eau pour Blanchir la Peau, De Mme A. Ruppert $1.65

CETTE OFFRE EST FAITE DE BONNE FOI ET CHACUN PEUT AVOIR UNE BOUTEILLE DE CETTE EAU MERVEILLEUSE QUI BLANCHIT LA PEAU, POUR $1.65.

Ce Pâte Blanche de Mme Ruppert n'est pas un remède nouveau dont on n'a pas fait l'essai pénible. Son usage avoue un intérêt parfait. Elle a été vendue 20 ans sans rien qu'excellentes entre préparations de même genre et aujourd'hui on vante son plus grande que celle de toutes les autres combinées. Nous recevons constamment des approvisionnements qui viennent directement du laboratoire de Mme A. Ruppert, No 6 Est, 14me Rue, New York, et ils sont par excellence.

Ce Livre "COMMENT ETRE BELLE" Gratis

Tout visiteur à ce département recevra un livret unique, GRATUITEMENT. Il contient des conseils sur poudre secrète de la beauté et charme au cœur de toute femme. Nous donnons ci-dessous une liste des choses nécessaires à la toilette, que prépare Mme Ruppert.

	Prix de Mme Ruppert	Notre Prix
Le Tonique de Mme Ruppert pour les Cheveux Durs sur Jeune de la vie et en arrête la chute	$1.00	83c
Le Dépilatoire Merveilleux de Mme Ruppert qui enlève en trois minutes le superflu de cheveux sans abîmer la peau	$1.00	83c
L'eau préparée par Mme Ruppert pour rendre la couleur primitive aux cheveux gris n'est pas une teinture	$2.50	$2.19
La Emulsion de Perle de Mme Ruppert donne un teint d'extrême jeunesse à la peau, étant employée surtout le soir	$1.00	83c
La Poudre à la Rose Blanche, de Mme Ruppert, une poudre exquise	50c	43c
Le Savon pour le teint, préparé à l'huile d'amandes douces, un savon parfait, une combinaison d'huile d'amandes et de gras n'est pas un savon beurré et ne contient pas de caustique	25c	18c
La Pâte Blanche de Mme Ruppert, renommée sur le marché, une grande beautifier, retire de la peau toute de décoration, et embellit naturellement le teint	$2.00	$1.65
Le Baume Egyptien de Mme Ruppert, une souveraine incomparable pour le peau, et employée de concert avec la Blanche pour enlever les rides	$1.00	83c

Imprimez-vous que nous vendons une bouteille de l'eau préparée par Mme RUPPERT POUR BLANCHIR LA PEAU, $1.65.

DREYFOUS & CO., LTD.,

Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés

715—717—719 RUE DU CANAL.

AUDITORIUM HOTEL.

Avenue Michigan et rue Congrès, CHICAGO.

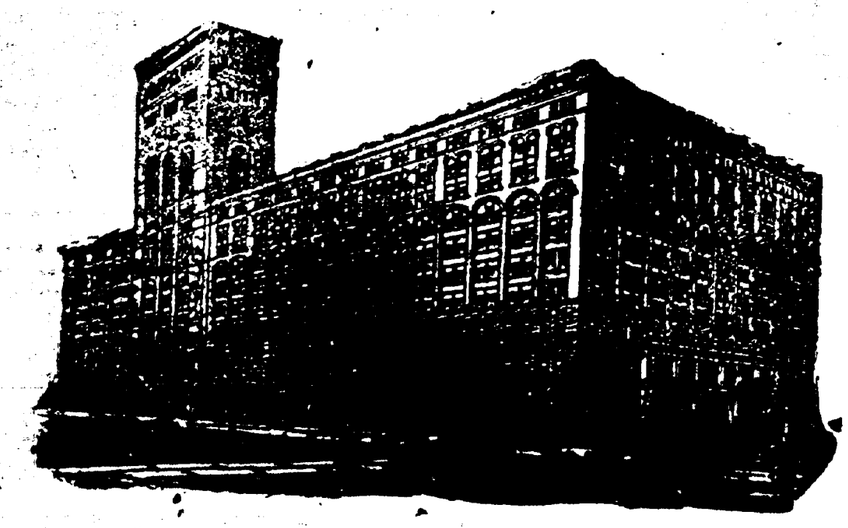

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant une sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 923 et 925 rue Ste-Marie, entre les rues Constance et Lamarque.

Succession de Bartolo Calderaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,054—En vertu d'un ordre de vente daté le 29 nov. 1901, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 105 borné par les rues Constance, Laurel, Ste Marie et Felicité, le dit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Ste Marie sur cent cinquante-quatre pieds, plus ou moins, de profondeur et formant partie d'un lot de terre originairement désigné comme le No onze, dans l'îlet No trois, "O", sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 23 mai 1829 annexé à un acte passé pardevant John Wolf, ancien notaire en cette ville, le 3 juillet 1895.

Conditions—Comptant sur ces lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A E Billings, avocat.
13 déc—13 16 20 27—jan 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Connue comme No 1233 rue Washington (maintenant Fern), entre les rues Quatrième et Plum.

Tontenia Loan & Building Company vs Mme Ida V. Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre dans le Deuxième district, lot borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, mesurant quatorze pieds neuf pouces de face à la rue St Claude sur quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Deuxième district, en l'îlet désigné par le No 149, borné par les rues Ursulines, St Philippe, St Claude et Tremé; ledit lot est désigné par le No 2, formant l'encoignure des rues St Claude et Ursulines et mesurant quarante trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue St Claude sur quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat, pour la plaignante.
16 nov—16 18 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Peter Thermachlen, Mme Augusta C. C. Wurthman, exécutrice testamentaire de la succession de Peter Thermachlen vs Joseph Provenzano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,023—En vertu d'un alias writ de saisi faites à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une portion de terre dans le Deuxième district, lot borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, mesurant quatorze pieds neuf pouces de face à la rue St Claude sur quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Deuxième district, en l'îlet désigné par le No 149, borné par les rues Ursulines, St Philippe, St Claude et Tremé; ledit lot est désigné par le No 2, formant l'encoignure des rues St Claude et Ursulines et mesurant quarante trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue St Claude sur quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Robert & Kernan, avocats pour la plaignante.
18 nov—23 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,023—En vertu d'un alias writ de saisi faites à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une portion de terre dans le Deuxième district, lot borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, mesurant quatorze pieds neuf pouces de face à la rue St Claude sur quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Deuxième district, en l'îlet désigné par le No 149, borné par les rues Ursulines, St Philippe, St Claude et Tremé; ledit lot est désigné par le No 2, formant l'encoignure des rues St Claude et Ursulines et mesurant quarante trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue St Claude sur quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Legier, avocat.
10 déc—10 15 22 29—janv 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Peter Thermachlen, Mme Augusta C. C. Wurthman, exécutrice testamentaire de la succession de Peter Thermachlen vs Joseph Provenzano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,023—En vertu d'un alias writ de saisi faites à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une portion de terre dans le Deuxième district, lot borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, mesurant quatorze pieds neuf pouces de face à la rue St Claude sur quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Deuxième district, en l'îlet désigné par le No 149, borné par les rues Ursulines, St Philippe, St Claude et Tremé; ledit lot est désigné par le No 2, formant l'encoignure des rues St Claude et Ursulines et mesurant quarante trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue St Claude sur quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat, pour la plaignante.
16 nov—16 18 22 29—déc 6 13 19

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Heyob, veuve de Joseph Bourdette.

No 66,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Riches boucles d'oreilles en diamants, épingles, broches, bagues, médaillons, bracelets, etc.

Argenterie massive, montres en or de 14, 16 et 18 carats, double et simple boîtier, montres en argent,

Bijouterie extra fine de toute description.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau de 813 rue Commune—LUNDI, 23 décembre 1901, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 novembre 1901 pour le compte de ladite succession, un grand et choisi assortement de diamants, montres en or et en argent, bijouterie, argenterie, etc., d'après l'inventaire qui peut être vu au bureau de l'encanteur.

Conditions—comptant sur adjudication.

N. B.—Les acquéreurs sont par la présente notifiés que tous les articles achetés par eux doivent être positivement payé à l'adjudication sur les lieux ou autrement ils seront revendus. Aucune exception ne sera faite à cette règle.

11 déc—11 15 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame Pierre V. Bote.

No 65,348 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—VENDREDI, 10 janvier 1902, à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 2 décembre 1901, pour le compte de ladite succession, la ci-après décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 8 dans l'îlet 11 borné par les rues Liézé, Elmire, St Claude et Marais, et mesurant 31 pieds 1 pouce 6 lignes de front à la rue St Claude sur 119 pieds 1 pouce et demi de profondeur et façade sur la rue Elmire, formant l'encoignure des rues St Claude et Elmire.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec trois chambres, cisterne etc., connu par le numéro municipal 3431 rue St Claude.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale, sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur la propriété pour son entière valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et de transférer la police d'assurance aux vendeurs et à tout autre porteur de porteurs des dits billets et finalement de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 0[0 au cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dite billet ou aucune partie du non ant; l'acquereur devant rembourser en plus et au dessus du prix de l'adjudication la prime d'assurance pour le terme non expiré et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24—déc 1 8 15 22 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Leda Gauche vs Malvina Gauche et als.

No 63,912—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 26 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 février 1901 et signés en cour ouverte le 1er mars 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans étant l'îlet No 171, borné par les rues Poydras, Camp, Nord et "Church" (autrefois rue St Francois), mesurant 150 pieds de face de chaque côté desdites rues, le tout d'après un plan dressé par Wm Forchey, ancien voyer et déposé comme plan No 9, en l'étude de C. C. Ledroyère, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurant comme suit: Le lot No 7, 30 pieds 9 pouces et 9 lignes de face à la rue Front; 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond; 114 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 5, et 113 pieds 7 pouces et 6 lignes, plus ou moins, sur la ligne de côté opposé. Les lots Nos 8, 9, 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Front; 30 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: 113 pieds 7 pouces et 6 lignes sur les lignes de division des lots 7 et 8, 112 pieds 4 pouces et 9 lignes sur la ligne de division des lots 8 et 9, 111 pieds 2 pouces sur la ligne de division des lots 9 et 10, 109 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de division des lots 11 et 12 et 108 pieds 6 lignes de profondeur sur la façade sur la rue Bellecastle, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Front et Bellecastle, et les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 chacun 30 pieds 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle, le tout en mesure américaine. Sur la ligne de ceinture publique et du I. C. R. R., près de la N. O. Furniture Factory, Columbia Oil Mills, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumant les taxes d'Etat de 1901, faisant un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant B. Rensou, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 nov—12 18 25—déc 2 10 17

AVIS AUX CREANCIERS

Frederick H. Moreche versus Economical Light Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,114 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Frederick H. Kessler, receveur dans cette affaire, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
greffier.

Jno F. Sullivan, Jas. B. Rosser, Jr., avocats.
13 déc—13 17 23

VENTE A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Résidence Double,

Nos 1235 et 1237, rue St Thomas.

Dans l'affaire de la succession de Julia McAuliffe Lee.

No 64,351—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 novembre 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1235 et 1237 rue St Thomas et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Thalie, Annonciation et Erato; les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Le lot No 8 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue St Thomas sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 9, vingt cinq pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de cent deux pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans garantie par lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902 et les timbres du Revenu Intérieur, devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, Bâtisse L. L. & G., aux frais de l'acquéreur.

8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Henry Meyer.

No 45,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue de la Commune—JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 nov. 1901, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour ci-dessus nommé, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No 11 de l'îlet No 59 sur un plan lithographiqué annexé comme référence à un acte passé devant Octave DeArmas, ancien notaire en cette ville, le 19 février 1853. Ledit lot est aussi désigné par le No 30% sur le plan original fait par H. Grant, voyer, daté le 2 février 1844 et déposé parmi les archives de L. E. Kemy, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure conformément au susdit plan lithographié, trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers au plus, comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, payable à un et deux ans, après la date de vente, garantis par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, billets portant huit pour cent à partir de la date de la vente; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901 et les timbres du Revenu de l'intérieur et faire un dépôt comptant de dix pour cent, au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Geo. Montgomery N. P., aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de J. D. Blady. Propriété du Premier District.

No 63,451 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 15 novembre 1901 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le faubourg "Ste Marie," dans le premier district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 9, vieux plan, maintenant numéro 517 sur le nouveau plan du premier district, ledit lot est borné par les rues Sud Johnson, Poydras, Perdido et Galvez, ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante deux pieds (52) trois pouces (3) et cinq lignes (5) de face à la rue Sud Johnson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 142 pieds 3 pouces 5 lignes, à commence à une distance de 74 pieds de l'angle de la rue Sud Johnson et Poydras le dite portion de terre est composée de part et du fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et six pieds trois pouces et deux lignes du lot No 26 sur le côté vers la rue Poydras, le tout d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant F. Deibel, notaire, le 25 juillet 1898; la dite propriété fut acquise par le dit J. D. Blady de J. Townsend, d'après l'acte de vente passé pardevant F. Deibel, notaire, le 25 juillet 1898.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance s'il y en a payable à un et deux ans de la date de la vente garantis par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, les billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du R. I. et faire un dépôt comptant de six pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée dans le Troisième District.

No 4017 rue Nord Remparts, entre les rues Bartholomew et Masant, borné par la rue St Claude (autrefois Bons Enfants).

— Aussi —

No 4019 rue Nord Remparts, dans le même îlet comme ci-dessus.

Dans la succession de Auguste Richard.

No 52,162—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 31 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, où les plans sont en exhibition, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 27 novembre 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 353, borné par les rues Nord Remparts, Masant, Bons Enfants et Bartholomew, lesdits lots sont désignés par les Nos Deux et Trois sur un certain plan dressé par John Schreiber, le 16 janvier 1837, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue N. Remparts sur cent quatre-vingt-dix huit pieds un pouce une ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages simples No 4017 contenant trois chambres, hangars, etc., No 4019 contenant cinq chambres, hangars, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant la balance, s'il y en a, payable en douze mois, à partir de la date de l'adjudication, le portant de crédit du prix devant être représentées par des billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de ladite date, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, assumer les taxes de 1902 et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. J. Puig, notaire.

Cunningham & Cunningham, avocats, bureau 313 bâtisse Godchaux.

30 nov—30—déc 8 15 22 29 31 51

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale bien située.

Nos 2116 et 2118 rue des Magasins, entre les rues Jackson et Joséphine, près du Marché Magasins.

Dans l'affaire de Mme Barbara Heidrich vs Henry F. Heidrich et als.

No 65,256 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 17 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 21 octobre 1901, et signé le 31 octobre 1901, le tout dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:—

Le commode et bien situé magasin et résidence Nos 2116 et 2118 rue des Magasins, entre les rues Jackson et Joséphine, comprenant un grand magasin et entrepôt avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant trois chambres au premier étage avec entrepôt au rez de chaussée, grand hangar, citerne, allée de voiture sur le côté et écurie, etc. Le tout plus amplement décrit, comme suit à savoir: Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, mesurant 16 pieds de face à la rue Magasins par 136 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant l'arrière portion de quatre lots de terre dans ledit îlet désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, le 2 novembre 1844; lesquels lots s'adjoignent et mesurent, chacun, 31 pieds 7 pouces et 6 7/10 lignes de face à la rue Joséphine sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, ledit lot No 22 formant l'encoignure des rues Joséphine et Magasins. Deuxièmement.—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus désigné comme lot No 22 sur un devis du même et autres lots, annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 26me jour de février 1855, et ledit lot mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur entre lignes parallèles, de 130 pieds, mesure anglaise.

Cette propriété de choix a une façade de près de 48 pieds et est occupée comme un ancien établissement de meubles, à proximité du marché Magasins, dans un grand centre commercial.

Vendu sujet au bail actuel du locataire expirant le 30 juin 1904 à $360 par an, avec privilège de 5 ans de plus aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire le dépôt ordinaire de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., aux frais de l'acquéreur.

16nov—16 19 26—déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 janvier 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 décembre 1901, et rendu dans la succession de Thomas Laidlaw Raymond, No 66,388 du dossier de la dite cour, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre formant l'encoignure des rues Simon et Garfield, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; lesdits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Eugène Rensu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
Encanteurs.
Bureau No 832 rue Commune.

15 déc—15 22 29 janv—5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Résidence Elevé AVEC DIX LOTS DE TERRE DE CHOIX.

A l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle.

La rue Mme Elizabeth Wild et als vs les Mineurs d'Richard Wild décédé.

No 65,871 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 17 décembre 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés